

qu'elle fût une *E* consommée en unité, comme il l'est avec son Père même. N'est-ce pas une témérité sacrilège que d'entreprendre de diviser l'Épouse que l'Époux a voulu rendre indivisible ? Peut on, pour justifier la séparation, accuser cette Eglise d'idolâtrie, elle dont il est dit par le Saint Esprit même, que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle : que Jesus-Christ sera tous les jours, sans aucune interruption, enseignant & baptisant avec elle jusqu'à la consommation des siècles ; que quiconque ne l'écouterait point avec docilité, doit être regardé comme un Payen & comme un Publicain, c'est-à-dire, comme un impie & comme un idolâtre, comme un homme indigne de la société des Enfans de Dieu ; que cette Eglise est la colonne & l'appui de la vérité, qu'enfin elle n'a ni rides ni taches. Une Eglise superstitieuse & idolâtre, pourroit-elle être sans rides & sans taches aux yeux de son Epoux ? Il est donc vrai par les promesses, que l'Eglise ne peut jamais tomber, ni dans l'idolâtrie, ni dans l'erreur contre la Foi ; & par conséquent il ne peut jamais arriver aucune cause légitime de nous séparer d'elle.

5°. Je crois qu'il n'appartient point à chaque particulier d'expliquer le Texte sacré de l'Ecriture selon son propre sens, indépendamment de l'Eglise. Comme c'est elle à qui Dieu a confié ce Texte, pour nous le distribuer selon nos dispositions, c'est aussi à elle à nous en apprendre le vrai sens. La même autorité qui nous assure que ces Livres sont divins, nous assure aussi de l'interprétation qu'on doit leur donner ; autrement, chacun feroit dire à l'Ecriture tout ce qu'il s'imagineroit y trouver par ses préventions ; & les hommes, avec un seul Livre divin, feroient autant
de